

leur influence sur le moral d'un équipage ; aussi sont-elles toujours employées à bord des navires qui vont hiverner dans les mers polaires.

L'équipage composé, Shandon et ses deux officiers s'occupèrent des approvisionnements ; ils suivirent strictement les instructions du capitaine, instructions nettes, précises, détaillées, dans lesquelles les moindres articles se trouvaient portés en qualité et quantité. Grâce aux mandats dont le commandant disposait, chaque article fut payé comptant, avec une bonification de 8 pour cent, que Richard porta soigneusement au crédit de K. Z.

Equipage, approvisionnements, tout se trouvait prêt en janvier 1860 ; le *Forward* prenait déjà tournure. Shandon ne passait pas un jour sans se rendre à Birkenhead.

Le 23 janvier, un matin, suivant son habitude, il se trouvait sur l'une de ces larges barques à vapeur, qui ont un gouvernail à chaque extrémité pour éviter de virer de bord, et font incessamment le service entre les deux rives de la Mersey ; il régnait alors un de ces brouillards habituels qui obligent les marins de la rivière à se diriger au moyen de la boussole, bien que leur trajet dure à peine dix minutes.

Cependant, quelque épais que fût ce brouillard, il ne put empêcher Shandon de voir un homme de petite taille, assez gros, à figure fine et réjouie, au regard aimable, qui s'avança vers lui, prit ses deux mains, et les secoua avec une ardeur, une pétulance, une familiarité " toute méridionale," eût dit un Français.

Mais si ce personnage n'était pas du Midi, il l'avait échappé belle ; il parlait, il gesticulait avec volubilité ; sa pensée devait à tout prix se faire jour au dehors, sous peine de faire éclater la machine. Ses yeux, petits comme les yeux de l'homme spirituel, sa bouche, grande et mobile, étaient autant de soupapes de sûreté qui lui permettaient de donner passage à ce trop-plein de lui-même ; il parlait, il parlait tant et si allègrement, il faut l'avouer, que Shandon n'y pouvait rien comprendre.

Seulement, le second du *Forward* ne tarda pas à reconnaître ce petit homme qu'il n'avait jamais vu ; il se fit un éclair dans son esprit, et au moment où l'autre commençait à respirer, Shandon glissa rapidement ces paroles :

"Le docteur Clawbonny ?"

— Lui-même, en personne, commandant ! Voilà près d'un grand demi-quart d'heure que je vous cherche, que je vous demande partout et à tous ! Concevez-vous mon impatience ! Cinq minutes de plus et je perdais la tête ! C'est donc vous, commandant Richard ! vous existez réellement ? vous n'êtes point un mythe ? votre main, votre main ! que je la serre encore une fois dans la mienne ! Oui, c'est bien la main de Richard Shandon ! Or, s'il y a un commandant Richard, il existe un brick, le *Forward*, qu'il commande ; et, s'il le commande, il partira ; et, s'il part, il prendra le docteur Clawbonny à son bord.

— Eh bien, oui, docteur, je suis Richard Shandon, il y a un brick le *Forward*, et il partira !

— C'est logique, répondit le docteur, après avoir fait une large provision d'air à expirer, c'est logique. Aussi, vous me voyez en joie, je suis au comble de mes vœux ! Depuis longtemps j'attendais une pareille circonstance, et je désirais entreprendre un semblable voyage. Or, avec vous, commandant...

— Permettez... fit Shandon.

— Avec vous, reprit Clawbonny sans l'entendre, nous sommes sûrs d'aller loin, et de ne pas reculer d'une semelle.

— Mais... reprit Shandon.

— Car vous avez fait vos preuves, commandant, et je connais vos états de service. Ah ! vous êtes un fier marin !

— Si vous voulez bien...

— Non, je ne veux pas que votre audace, votre bravoure et votre habileté soient mises en instant en doute, même par vous ! Le capitaine qui vous a choisis pour second est un homme qui s'y connaît, je vous en réponds !

— Mais il ne s'agit pas de cela, fit Shandon impatienté.

— Et de quoi s'agit-il donc ? Ne me faites pas languir plus longtemps.

— Vous ne me laissez pas parler, que diable ! Dites-moi, s'il vous plaît, docteur, comment vous avez été amené à faire partie de l'expédition du *Forward* ?

— Mais, par une lettre, par une digne lettre que voici, lettre d'un brave capitaine, très-lacónique, mais très-suffisante !

Et ce disant, le docteur tendit à Shandon une lettre ainsi conçue :

"Inverness, 22 janvier 1860.

"Au docteur Clawbonny,  
"Liverpool.

"Si le docteur Clawbonny veut s'embarquer sur le *Forward*, pour une longue campagne, il peut se présenter au commandant Richard Shandon, qui a reçu des instructions à son égard.

"Le capitaine du *Forward*,  
"K. Z."

"Et la lettre est arrivée ce matin, et me voilà prêt à prendre pied à bord du *Forward*.

— Mais au moins, reprit Shandon, savez-vous, docteur, quel est le but de ce voyage ?

— Pas le moins du monde ; mais que m'importe, pourvu que j'aie quelque part ! On dit que je suis un savant ; on se trompe, commandant ; je ne sais rien, et si j'ai publié quelques livres qui ne se vendent pas trop mal, j'ai eu tort ; le public est bien bon de les acheter ! Je ne sais rien, vous dis-je, si ce n'est que je suis un ignorant. Or, on m'offre de compléter, ou, pour mieux dire, de refaire mes connaissances en médecine, en chirurgie, en histoire, en géographie, en botanique, en minéralogie, en con-

chyliologie, en géodésie, en chimie, en physique, en mécanique, en hydrographie ; eh bien, j'accepte, et je vous assure que je ne me fais pas prier !

— Alors, reprit Shandon désappointé, vous ne savez pas où va le *Forward* ?

— Si, commandant ; il va là où il y a à apprendre, à découvrir, à s'instruire, à comparer, où se rencontrent d'autres mœurs, d'autres contrées, d'autres peuples à étudier dans l'exercice de leurs fonctions ; il va, en un mot, là où je ne suis jamais allé.

— Mais plus spécialement ? s'écria Shandon.

— Plus spécialement, répliqua le docteur, j'ai entendu dire qu'il faisait voile vers les mers boréales. Eh bien, va pour le septentrion !

— Au moins, demanda Shandon, vous connaissez son capitaine ?

— Pas le moins du monde ! Mais c'est un brave, vous pouvez m'en croire !

Le commandant et le docteur étant débarqués à Birkenhead, le premier mit le second au courant de la situation, et ce mystère enflamma l'imagination du docteur. La vue du brick lui causa des transports de joie. Depuis ce jour, il ne quitta plus Shandon, et vint chaque matin faire sa visite à la coque du *Forward*.

D'ailleurs, il fut spécialement chargé de surveiller l'installation de la pharmacie du bord.

Car c'était un médecin, et même un bon médecin que ce Clawbonny, mais peu pratiquant. A vingt-cinq ans docteur comme tout le monde, il fut un véritable savant à quarante ; très-connu de la ville entière, il devint membre influent de la Société littéraire et philosophique de Liverpool. Sa petite fortune lui permettait de distribuer quelques conseils qui n'en valaient pas moins pour être gratuits ; aimé comme doit l'être un homme éminemment aimable, il ne fit jamais de mal à personne, pas même à lui ; vif et bavard, si l'on veut, mais le cœur sur la main, et la main dans celle de tout le monde.

Lorsque le bruit de son intronisation à bord du *Forward* se répandit dans la ville, ses amis mirent tout en œuvre pour le retenir, ce qui l'enracina plus profondément dans son idée ; or, quand le docteur s'était enraciné quelque part, bien habile qui l'en eût arraché !

Depuis ce jour, les on-dit, les suppositions, les appréhensions allèrent croissant ; mais cela n'empêcha pas le *Forward* d'être lancé le 5 février 1860. Deux mois plus tard, il était prêt à prendre la mer.

Le 15 mars, comme l'annonçait la lettre du capitaine, un chien de race danoise fut expédié par le railway d'Edimbourg à Liverpool, à l'adresse de Richard Shandon. L'animal paraissait hargneux, fuyard, même un peu sinistre, avec un singulier regard. Le nom du *Forward* se lisait sur son collier de cuivre. Le commandant l'installa à bord le jour même, et en accusa réception à Liverpool aux initiales indiquées.

Ainsi donc, sauf le capitaine, l'équipage du *Forward* était complet. Il se décomposait comme suit :

1o. K. Z., capitaine ; 2o. Richard Shandon, commandant ; 3o. James Wall, troisième officier ; 4o. le docteur Clawbonny ; 5o. Johnson, maître d'équipage ; 6o. Simpson, harponneur ; 7o. Bell, charpentier ; 8o. Brunton, premier ingénieur ; 9o. Plover, second ingénieur ; 10o. Strong (nègre), cuisinier ; 11o. Foker, icemaster ; 12o. Wolsten, armurier ; 13o. Bolton, matelot ; 14o. Garry, matelot ; 15o. Clifton, matelot ; 16o. Gripper, matelot ; 17o. Pen, matelot ; 18o. Warren, chauffeur.

(A continuer.)

## LES CANADIENS DE L'OUEST

JOSEPH ROLETTE

### IX

En 1820, le gouvernement américain nomma une Commission composée de MM. William Woodbridge, Henry B. Brevoort et I. Kearsley, pour s'enquérir de la validité des titres des terrains occupés par les habitants de la Baie-Verte, la Prairie-du-Chien, etc., pour la plupart Canadiens.

Malgré l'ancienneté de la Prairie-du-Chien et l'importance numérique de sa population à certaines époques, les commissaires ne purent prendre connaissance d'aucun titre de propriété parfait et basé sur un octroi provenant des Français ou des Anglais, et c'est à peine si quelques actes sous seing privé leur furent communiqués. Pour un Américain qui ignore l'imprévoyance étonnante des Canadiens au sujet de leurs titres de terres—dit le rapport de la Commission (1)—ce fait peut paraître inexplicable. Il s'accorde pourtant parfaitement avec la pratique suivie par la population française dans tout ce pays. Quoique les Canadiens aient été exposés à bien des changements et à plus d'une attaque depuis l'année 1796, ils semblent s'être soumis en tout cela en silence, sans offrir de résistance. Depuis que le traité cédant le Canada à l'Angleterre a interrompu les rapports de leurs ancêtres avec leurs compatriotes de ce pays,

(1) *American State Papers. Public Lands.* Vol. V, p. 303.

les habitants de la Baie-Verte et de la Prairie-du-Chien ont vécu, jusqu'à ces dernières années, dans l'isolement, sans presque d'autre gouvernement que celui qu'ils se sont eux-mêmes donné. Et quoique les habitants actuels de ces villages soient nés dans le pays qu'ils habitent, et soient conséquemment, par droit de naissance, citoyens américains, ils ont eu apparemment, jusqu'à tout dernièrement, aussi peu de rapports politiques avec le gouvernement des Etats-Unis, que leurs ancêtres avec celui de l'Angleterre. Ignorance de leurs droits civils, insouciance au sujet de leurs titres de terrains, docilité, parfaite hospitalité, soumission absolue à tous les ordres de n'importe quel gouvernement, tels semblent être leurs principaux traits caractéristiques."

La Commission interrogea plusieurs anciens Canadiens au sujet des titres de propriété des habitants de la Prairie-du-Chien, entre autres Michel Brisebois et Pierre Lapointe ; voici la déclaration textuelle du premier :

Territoire du Michigan,  
Comté de Crawford :

Ce jour, a comparu personnellement devant moi, Isaac Lee, juge de paix dans le dit comté, et agent dûment nommé pour m'enquérir des titres des terrains de la Baie-Verte et de la Prairie du Chien, Michel Brisebois, du dit comté, qui, après avoir été assermenté conformément à la loi, a fait la déclaration suivante :

Je suis âgé de soixante ans. J'habite ce pays depuis trente-neuf ans. A ma connaissance, et d'après les meilleures informations que j'ai pu obtenir, la Prairie du Chien qui s'étend depuis l'embouchure de la rivière Wisconsin jusqu'à la partie supérieure de la prairie, a été occupée et cultivée par petits morceaux de terre, en vertu de certains droits du peuple français, avant et depuis mon arrivée au pays. Je n'ai jamais entendu parler d'aucune réclamation des sauvages, si ce n'est qu'il y a environ dix-huit ans, les habitants canadiens étant devenus quelque peu inquiets au sujet de leurs titres, firent part de ce fait à l'un des principaux chefs de la tribu des Renards, qui ratifia à Cahokia, près de Saint-Louis, une ancienne vente de la dite prairie aux Français. En 1781, le gouverneur Sinclair acheta l'île de Michillimakinac, la Baie-Verte et la Prairie du Chien, et je vis les pièces relatives à cet achat qui furent transmises à Montréal ou à Québec. En arrivant dans cette localité, j'appris que le nom du lieu provenait d'une tribu nombreuse appelée Des Chiens qui habitait encore la Prairie du Chien à cette époque.

M. BRISEBOIS.

Signé et assermenté devant moi,  
ce 21ème jour d'octobre 1820.

ISAAC LEE, J. P. C. C et agent.

Dans sa déclaration, Pierre Lapointe dit qu'il est âgé de soixante ans, et qu'il demeure dans ce pays depuis quarante-huit ans, dont trente-huit à la Prairie-du-Chien. Il se trouvait à Michillimakinac en 1781, et il fut choisi comme interprète lors du traité conclu par le gouverneur Sinclair avec les Indiens pour l'achat de l'île de Michillimakinac, de la Baie-Verte et de la Prairie-du-Chien. Jamais il n'a entendu parler, durant son séjour à la Prairie, des réclamations des sauvages concernant cette étendue de terre, et il a vu les marchandises données aux indigènes en paiement de la dite prairie, par Basile Giard, Pierre Antayat et Augustin Augé, conformément aux conditions du traité conclu avec le gouverneur Sinclair (2).

Après un examen attentif des faits, la Commission décida de ratifier les titres de ceux seulement qui auraient occupé leurs terrains ou les auraient eus en leur possession individuelle et exclusive depuis le mois de juillet 1796 jusqu'au mois de mars 1807. Elle refusa de valider les titres des terrains qui avait été occupés autrement de temps immémorial.

Rolette était, à cette époque, l'un des principaux propriétaires de la Prairie-du-Chien, et il eut la bonne fortune de voir reconnaître ses titres à sept grands morceaux de terres, sur dix, qu'il réclamait, tant en son nom qu'en celui de sa femme.

Voici les noms des autres Canadiens dont les titres furent ratifiés : Denis Comtois, les héritiers de Félix Mercier, Charles Ménard, Magdeleine Gauthier, Benjamin Cadotte, Michel Brisebois, les héritiers de Claude Gagnier (Hélène, Registe, Claude, Bazile, Adelaïde et Belone Gagnier), François Chenevert, Auguste Hébert, Jean-

(2) *American State Papers.* Vol. V, page 308.

Baptiste Albert, Antoine Lachapelle, Pierre Larivière, Julien Larivière, Jean-Marie Queret, André Bazin, Strange (?) Posé, François Prévost, Pierre Lessard, François Lapointe, Bartholémée Montplaisir, Nicholas Brisebois, Laframboise, Jean-Bte. Caron, Nicholas Boivin, François Bouthillier, Pierre Chalifou, François Verte-feuille, Alexandre Dumont et Augustin Hébert.

Les titres des habitants de la Prairie-du-Chien, dont suivent les noms, ne furent pas confirmés : Joseph Rivard, Pierre Gendron, Jean M. Cardinal, Michel Périllard, Pierre Lapointe, Benjamin Roy, François Galarneau, Joseph Crête, Olivier Chénier, Augustin Roy, Pierre Lessard, Etienne Dionne, Théodore Lupien, Pierre Courville, Michel Lapointe, Thérèse Lapointe, Joseph Lemery.

### X

La Prairie-du-Chien fut visitée, en 1823, par plusieurs voyageurs distingués, qui tous furent l'objet de l'hospitalité de Rolette. Elle n'était guère considérable à cette époque, si l'on en juge par la description suivante que nous trouvons dans la relation de M. W. H. Keating, l'un des membres de l'expédition du major Long, chargée par les autorités américaines d'aller à la découverte des sources de la rivière Saint-Pierre :

Le village de la Prairie-du-Chien, dit-il, est situé à quatre ou cinq milles en amont de l'embouchure de la rivière Wisconsin, au milieu d'une magnifique prairie qui s'étend du côté Est de la rivière, sur un parcours d'environ dix milles. La Prairie conserve son ancien nom français, qu'on lui a donné pour rappeler le souvenir d'un sauvage qui l'habitait autrefois et s'appelait le Chien (3). Le village, en outre des magasins, comprend vingt résidences presque toutes vieilles, à tel point que plusieurs menacent ruine ; il peut avoir une population d'environ cent cinquante âmes. Il n'est pas dans un état aussi prospère que lorsque Carver le visita en 1766, car la Prairie-du-Chien était alors une grande ville qui contenait environ 300 familles. Le fort, qui est le plus mal fait et le moins confortable de tous ceux que nous avons vus, est situé à environ 150 verges de la rivière. Il fut bâti originairement pour la protection de la population blanche du village, mais sa situation, au point de vue militaire, n'est nullement judicieuse... Avant de quitter la Prairie, le major Long assura le retour de Bemis à sa garnison, en le mettant sous la protection de M. Rolette, l'agent de la compagnie américaine de pelleteries, qui était sous le point de se rendre à la Baie-Verte et de voyager sur les rivières Wisconsin et des Renards. Les forts de la Baie-Verte et de Chicago étaient alors en communication régulière au moyen d'un exprès qui faisait le trajet à périodes fixes (4).

On lit, d'un autre côté, dans la relation de J. C. Beltrami, voyageur italien, qui visita la Prairie-du-Chien au mois de mai 1823, les détails suivants : "Après avoir parcouru un espace d'environ 670 milles de désert, la Prairie-du-Chien se présente comme par enchantement, et le contraste est d'autant plus frappant, en ce qu'il annonce une certaine civilisation ; la langue française y est la dominante, et on y est très-bien reçu. Je ne puis et ne dois quitter la Prairie-du-Chien sans rappeler les honnêtetés qui m'ont été prodiguées par M. Raulet, agent et associé de la compagnie Sud-Ouest (nom sous lequel la compagnie américaine de fourrures fut d'abord connue). Les Américains en général regardent les Canadiens comme des ignorants. J'ignore s'ils le sont, mais je sais qu'ils sont très-polis et très-obligeants ; du moins, je les ai toujours trouvés tels même parmi la basse classe (5)."

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

(3) La Prairie à 616 connue pendant bien des années sous le nom de *Prairie-des-Chiens*, qui était celui de la tribu qui l'habitait.

(4) *Narrative of an expedition to the Source of Saint-Peter's river.* Vol. I, pp. 245 et 253.

(5) *La découverte des sources du Mississippi.*

—La scène se passe dans le cabinet de consultation du docteur R..., l'un de nos spécialistes les plus célèbres.

Un individu, haut de six pieds et large à l'avant, se présente :

—Quelle est votre affection, lui demanda le médecin.

—J'ai perdu l'appétit, répond le client d'une voix qui fait trembler les vitres.

—Mâtin ! répliqua le docteur en considérant le colosse ; je plains celui qui l'a trouvé. S'il n'est pas très-riche, c'est un homme ruiné dans quinze jours.